



Assemblée Générale Ordinaire
Comité de Développement de l'Agriculture (CDA) de l'Île d'Yeu

Procès-verbal

Assemblée Générale Ordinaire de l'association :

« Comité de Développement de l'Agriculture de l'Île d'Yeu » CDA



L'Assemblée Générale Ordinaire du CDA s'est tenue le **25 janvier 2022** à l'Île d'Yeu, présidée par Georges Birault en qualité de président de l'association. Les débats ont été ouverts à 18H et ont été clos à 20H.

16 adhérents sont présents et 6 adhérents ont donné un pouvoir. 22 adhérents participent au vote. Le quorum (la moitié des adhérents, soit 15) est atteint. L'assemblée peut se tenir conformément aux statuts de l'association.



Préambule

Une personne présente son adhésion à l'Assemblée Générale. L'AG valide à l'unanimité l'adhésion.

I. Présentation du rapport moral

Par Georges Birault, Président du CDA

Rappel des statuts de l'association et notamment de l'objet de l'association (voir article 2 des statuts).
Au cours de sa première année d'existence en tant qu'association, le CDA a-t-il répondu à ses engagements de départ ?

1. **Défendre et faire reconnaître pour les activités agricoles les spécificités liées à l'insularité**

- Les contraintes administratives et réglementaires sont lourdes et handicapantes,
- Une première année où les rouages entre les services de la mairie et le CDA manquent d'huile.

Notre **gouvernance** et nos projets sont nouveaux. Leur mise en œuvre nous amène à expérimenter, ce qui n'est pas toujours facile. Développer l'agriculture sur l'Île d'Yeu nous amène à nous poser des questions, à nous remettre en cause, à changer nos habitudes. Ce n'est pas forcément facile !

Produire local, consommer local est un très beau slogan auquel nous adhérons. Sa mise en œuvre n'est pas évidente à la fois pour les agriculteurs, mais aussi pour les consommateurs. Il est important de garder à l'esprit que les entreprises agricoles puissent être viables. Cette viabilité est assurée aujourd'hui par la période estivale qui permet d'écouler sur le marché les productions.

2. **Promouvoir une agriculture qui, par sa diversification et ses modes de commercialisation, améliore la viabilité de chaque exploitation.**

Mais nous devons continuer la réflexion sur les outils à mettre en place pour **écouler la production locale**. Les paniers, les locaux de vente à la ferme, le marché paysan, ont permis de diversifier ces outils. La ferme en régie permettra d'approvisionner régulièrement la restauration scolaire et l'EHPAD. Cependant, il nous faut réfléchir à d'autres moyens. Faudra-t-il travailler plus étroitement avec les GMS par exemple ?



Concernant la **communication**, les islaïses et les islaïs ont-ils une meilleure perception du CDA et des agriculteurs ? Un effort important a été fait pour communiquer : vidéo (passée au cinéma avec de bons retours), émissions sur Neptune FM, le blog, page Facebook. Nos efforts ont porté sur la présentation du CDA et ses projets.

3. Faire participer les consommateurs au développement de l'agriculture.

3.1. Comment convaincre la population d'acheter local ?

Faut-il orienter notre communication davantage pour que la population consomme local ? Bien sûr on trouve des produits moins chers (mais pas tous) dans les Grandes et Moyennes Surfaces (GMS). Mais la qualité est différente. Il est nécessaire d'expliquer les différences de prix et les conséquences positives d'une production locale.

3.2. Le projet Au fil de l'eau

Ce projet commencé en 2020 est important. D'autant plus que quel que soient les conséquences du changement climatique, il faut s'y préparer, même si nous ne savons pas exactement quelles en seront les conséquences. Aujourd'hui, cela se traduit par des périodes de chaleur et des périodes de pluies. Globalement la pluviométrie reste la même, mais les périodes de sécheresse et celles de pluies sont plus marquées.

4. Promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et attentive à répondre aux demandes sociales du territoire islaïs.

Cette question du changement climatique sera sans doute de plus en plus importante pour que la production agricole puisse se faire dans de bonnes conditions et apporte suffisamment de nourriture à la population. Des questions se posent sur les variétés qui s'acclimateront le mieux (arbres fruitiers, légumes, etc.) mais aussi pour que les animaux puissent supporter les grosses chaleurs.

Avant de passer au rapport d'activité, je voudrais remercier tous les membres du CA et du bureau qui se sont investis dans les actions et réflexions du CDA.

Je remercie aussi notre chargé de mission Arthur BOUYER qui a très vite bien pris les choses en main. C'est évident que sans ce poste nous ne pourrions pas faire grand-chose. Et c'est un très bon choix de la mairie que je remercie de subventionner le CDA pour pouvoir rémunérer le chargé de mission.

Vote du rapport moral : le rapport est voté à l'unanimité.



II. Présentation du rapport d'activité

Par Arthur Bouyer, chargé de mission du CDA

La présentation du rapport d'activité s'appuie sur le rapport papier, diffusé aux adhérents après l'AG.

Elle met en avant des *actions générales liées à la création de l'association (1)*, les actions réalisées pour le projet « Terres Fert'île » (2), pour le projet « Au f'île de l'eau » (3) puis pour le projet de Ferme en régie, copiloté avec la Mairie de l'Île d'Yeu (4).

1. Actions générales

1.1. Communication

Il est rappelé les actions de communication réalisées cette année : les suites données à la prestation de l'Agence de communication Muscade fin 2020, la réalisation du logo du CDA, la conception d'une charte graphique issue du logo, la création du site internet de l'association, la conception d'une nouvelle brochure de présentation du CDA, la rédaction d'une lettre quinzomadaire du CDA (document interne pour le CA) qui indique le suivi des activités quotidiennes, l'animation de la page Facebook du CDA, des interventions dans des presses locales et spécialisées, une communication sur le terrain avec deux stands sur le marché à l'été 2021, la réalisation de deux vidéos en partenariat avec Oya Film, et enfin le lancement de l'émission mensuelle de radio du CDA sur Neptune FM à partir de décembre 2021.

La question de la mesure des retombées des actions de communication est posée : peut-on disposer d'indicateurs ? Cette question est à approfondir. A titre d'exemples : pour certaines actions cela n'est pas mesurable (l'écoute de l'émission de radio), pour d'autres les indicateurs varient : retombées positives suite à la vidéo diffusée au Ciné Islais, des interactions plus limitées avec la page Facebook.

1.2. Labellisation en Projet Alimentaire de Territoire (PAT)

Suite à la labellisation de niveau 1 obtenue par le projet « Terres fert'île » en 2018 pour 3 ans soit jusqu'en 2020, une nouvelle labellisation a été obtenue début 2021, de niveau 2, qui engage le CDA en tant que porteur du PAT pour un plan d'actions dur 5 ans.

Le plan d'actions structure les actions du CDA en trois grands axes :

- 1) Projet « Terres fert'île » : foncier, accompagnement des projets agricoles
- 2) Projet « Au f'île de l'eau » : pilotage du projet sur l'eau
- 3) Projet « Alimentation locale » : pilotage avec la Mairie du projet de ferme en régie



2. Terres fert'île

Il est rappelé les projets agricoles accompagnés cette année sur le foncier et leur état d'avancement.

Les actions de mobilisation et de maîtrise foncière se poursuivent. Pour la mobilisation, il s'agit d'actions très ciblées en lien avec un besoin prioritaire, notamment compte tenu du temps nécessaire à ce travail. Pour la maîtrise foncière, il s'agit plus d'un travail de long-terme, sur l'étude d'outils foncier, leur opportunité et/ou leur mobilisation (écriture de la convention Mairie – SAFER par exemple, ou réflexion autour de la Zone Agricole Protégée pour le prochain PLU).

Les chiffres des opérations réalisées pour le défrichage et la remise en culture des terrains sont présentés.

3. Au f'île de l'eau

Les objectifs, le calendrier et les actions réalisées en 2021 sont présentés. Le bilan des actions de 2021 met en avant une diversité des niveaux d'interventions : avec des résultats d'étude, un partenariat engagé avec la LPO Vendée et une mobilisation citoyenne, un stage universitaire et enfin des premiers travaux réalisés sur le réseau hydrologique suite aux diagnostics construits depuis les débuts du projet.

Au niveau des perspectives : des fonds du plan de relance ont été obtenus pour une convention avec la DRAAF prenant fin en octobre 2024, avec à la clé quelques financements pour des travaux d'aménagements sur le réseau hydrologique ainsi que la conduite d'une étude avec la Chambre d'Agriculture régionale au premier semestre 2022 pour affiner le diagnostic des besoins en termes de gestion de l'eau sur 8 fermes de l'île.

4. Alimentation locale : ferme en régie

Il est rappelé le contexte de lancement du projet, sa mise en place en 2021 et son état d'avancement. Le calendrier prévisionnel du projet est avancé.

Des questions centrales vont se poser pour la réussite du projet : le recrutement du maraîcher, son implication à long-terme dans le projet et dans son projet de vie sur l'Île d'Yeu, et son logement sont autant de questions à lever.

Vote du rapport d'activité : le rapport est voté à l'unanimité



III. Présentation du rapport financier

Par Pascal Mrozinski, trésorier

Les éléments comptables précis de l'association pour 2021 sont présentés dans le rapport financier. Il comprend : les comptes arrêtés au 31/12/2021 et les comptes prévisionnels pour les années 2022 et 2023.

L'exercice 2021 présente un excédent de résultat de 8 328€.

IV. Discussion

Une discussion s'engage à la suite de la présentation.

- « *Les comptes prévisionnels pour 2022 et 2023 correspondent-ils à une activité à minima ou répondent-ils vraiment à une ambition agricole assumée pour l'Île d'Yeu ?* »

Au départ du projet « Terres fert'île », l'action partait de zéro. Les premiers soutiens financiers de la Mairie étaient conditionnés à la bonne réussite du projet au cours de ses premières années. Cela s'est construit petit à petit et aujourd'hui, constat est fait de la structuration du projet, mais néanmoins de sa fragilité (bien que plus solide qu'à ses débuts, il n'en reste pas moins exposé à un accident de parcours qui pourrait le mettre en difficulté).

La question d'un appui approfondi au projet agricole de l'île va se poser dans les années à venir. Par ailleurs, le résultat financier tel que présenté pour 2021 ne comptabilise pas le bénévolat et les avantages mis à disposition par la Mairie (bureau, impressions, etc.). Pour 2022, cela sera comptabilisé. Il est très probable que vu l'ampleur de la mobilisation bénévole pour faire tenir le projet, et les moyens de fonctionnement mis à disposition par la Mairie, le budget global du CDA augmente de manière significative.

- « *Concernant la production, constate-t-on une augmentation de la demande, et en particulier l'hiver ? Si la demande augmente, les producteurs seraient-ils en mesure de la satisfaire ?* »
- « *Peut-on casser l'idée que les productions locales ne pourraient pas quoi qu'il arrive subvenir aux besoins de la population ?* »

Du point de vue des agriculteurs présents, l'un des objectifs importants est d'optimiser la valorisation des produits et de limiter au maximum le gaspillage. Concernant les volumes de production et de vente : ils augmentent peu à peu d'année en année. Cela traduit une tendance à l'augmentation de la consommation de produits locaux.



Assemblée Générale Ordinaire
Comité de Développement de l'Agriculture (CDA) de l'Île d'Yeu

- « *Quelle est la place des consommateurs ? A travers le CDA, comment envisage-t-on la consommation locale ? Et quelles transitions accompagne-t-on ?* »

C'est une question à approfondir pour la suite. Cela rejoint aussi les enjeux de reconnaissance de l'association en tant qu'espace d'échange et d'implication des citoyens. Aujourd'hui, les collèges 1 et 2, donc les personnes morales et les agriculteurs, sont majoritairement représentés. Il y a un enjeu au sein du CDA à toucher des personnes physiques, c'est-à-dire tout citoyen intéressé par ces questions.

Vote du rapport financier : le rapport est voté à l'unanimité

Vote de l'affectation du résultat excédentaire au report à nouveau : voté à l'unanimité

Vote du budget : le budget est voté à l'unanimité

Vote du règlement intérieur : le règlement est voté à l'unanimité

Renouvellement du CA :

Un changement est à noter : le siège occupé par la SCCI au sein du Conseil d'Administration du CDA sera occupé par le Président de la SCCI. A ce titre, Pascal Mrozinski, représentant de la SCCI au sein du CDA en 2021 ne sera plus membre du CA en 2022. Renan Pointeau le remplace. Hormis ce changement, le CA est reconduit dans son ensemble.

Composition du Conseil d'Administration pour 2022 :

Premier collège des personnes morales :

- Mairie de l'Île d'Yeu : Michel Charuau et Emmanuel Maillard
- Collectif Agricole de l'Île d'Yeu : Georges Birault et Gilles Le Puil
- Yeu Demain : François Niney
- SCCI Terres Islaises : Renan Pointeau

Deuxième collège des agriculteurs-trices :

- EARL La Bergerie, représentée par Julien Sage, exploitant
- EARL du Moulin, représentée par Philippe Cantin, exploitant
- La Ferme d'Emilie, représentée par Emilie Sage, exploitante
- Les Pieds sur terre, représenté par Benjamin Bonneau et/ou Eliot Roussely



Assemblée Générale Ordinaire
Comité de Développement de l'Agriculture (CDA) de l'Île d'Yeu

Troisième collège des personnes physiques :

- Cristi Cohen
- Martin Mallet

Vote du montant des cotisations : les montants sont votés à l'unanimité

Les montants des cotisations restent les mêmes qu'en 2021, à savoir 15€ pour les personnes physiques, et 20€ pour les personnes morales.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20h.

Le président
Georges Bruault.
